

Janvier - Mai

2015

Revue de presse

Fondation Sarah Oberson

«La fugue, un cri d'alarme», communiqué diffusé le 29 janvier 2015



Rue de la Poste 12
1920 Martigny
TVA 789 710

Tél. +41 (0)27 722 98 38
www.lefinmot.ch

Sommaire

- 29.01.2015 **Communiqué**
La fugue, un cri d'alarme
- 03.02.2015 **Rhône FM**
La Fondation Sarah Oberson sensibilise à la fugue des enfants
- 03.02.2015 **Twitter**
Compte Twitter de l'IDE
- 02.03.2015 **Migros-Magazine**
Fugue en flou majeur
- 09.03.2015 **RTS – Couleurs locales**
VS : la fondation Sarah Oberson lance une campagne de sensibilisation auprès des enfants
- 10.03.2015 **Twitter**
Compte Twitter de l'IDE
- 14.03.2015 **RTS – Le 12h45**
Le meilleur de la semaine vu par l'équipe de Couleurs locales
- 06.05.2015 **RTS - La 1^{ère} – La ligne de cœur**
Besoins, envies ou désirs?



Fondation
Sarah Oberson

Fondation Sarah Oberson

c/o Institut international des Droits de l'Enfants

CP 4176 / CH-1950 Sion 4

www.sarahoberson.org / info@sarahoberson.org

Sion, le 29 janvier 2015
COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

LA FUGUE, UN CRI D'ALARME

Après la campagne de sensibilisation menée cet automne auprès des écoles valaisannes sur l'enlèvement, la Fondation Sarah Oberson sensibilise à une autre thématique, la fugue des enfants. Une réalité préoccupante, puisque le Valais enregistre, à lui seul, près de 300 cas par année. Les conduites à risques des adolescents feront en outre l'objet d'un colloque le 3 février prochain, à Genève.

Les fêtes de fin d'année sont terminées, les décorations rangées, les bougies éteintes et la magie de Noël... passée. Pour tous, c'est le retour à la vie normale, la reprise du travail pour certains, à l'école ou en institution pour d'autres.

La période s'avère particulièrement délicate pour les jeunes vivant des situations difficiles, qu'elles soient d'ordre scolaire ou familial. Une mauvaise note, un conflit avec ses parents, un désintérêt de leur part, voire de la maltraitance, une rupture avec sa copine, et certains peuvent alors envisager la fugue comme une solution pour échapper à leur environnement. L'espace de quelques heures, de quelques jours, de plusieurs semaines parfois. «Il est impossible de prévoir une fugue avec certitude, relève le Professeur Olivier Halfon, Chef du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA), CHUV, à Lausanne. Mais il faut être attentif à tout changement de comportement, par exemple un enfant qui s'isole et/ou qui diminue son rendement scolaire.»¹

En matière de fugue, les statistiques sont lacunaires. Toutefois, selon une étude réalisée en 2013 par l'Université de Lausanne, le canton de Vaud enregistre à lui seul trois cas par jour! Autre certitude, le phénomène connaît une forte augmentation dans les pays voisins, sans doute en Suisse aussi. Des études internationales estiment que le nombre d'adolescents fuyant le domicile varie entre 1,1% et 8,7%. A titre d'exemple, reporté à la population suisse de 2011, cela représenterait entre 7'000 et 53'000 cas.



Signaler la disparition à la police sans tarder

Le concept selon lequel la fugue constitue un «rite de passage» vers l'âge adulte, est dépassé. L'enfant qui quitte volontairement son domicile lance un véritable cri d'alarme. Fuguer est sa manière de dire à sa famille, à la société: «J'ai besoin d'aide. Je ne peux plus supporter ma situation, donc j'agis et je fuis.»

De plus, l'adolescence est une période charnière du développement cérébral, qui voit émerger certains «comportements caractéristiques: interaction sociale amplifiée, prise de risque plus élevée, recherche accrue de sensations et de nouveauté, curiosité et exploration augmentées.»¹. Les transformations cérébrales qui ont lieu pendant cette période incitent l'adolescent à passer à l'acte «avant d'avoir pleinement mesuré les conséquences de leurs actes.»¹

«La fugue est l'une des attitudes hasardeuses qui s'inscrivent dans ce schéma de développement, explique Clara Balestra, coordinatrice scientifique et administrative de la Fondation Sarah Oberson. En tant que telle, elle ne peut pas être prise à la légère, que ce soit pendant la disparition ou lors du retour de l'enfant.» Plus celui-ci va passer de temps dans la rue, plus son intégrité va être en danger. Il importe donc de le retrouver dans les plus brefs délais. Face à son absence, après avoir contacté ses proches et/ou l'école, la première réaction consiste à alerter la police, sans hésiter.

A noter que les conduites à risques des adolescents seront abordées le 3 février prochain aux Hôpitaux universitaires de Genève, dans le cadre d'une rencontre intitulée «Le réseau santé-social à l'épreuve de la crise suicidaire chez l'adolescent – Par maux et par mots, que nous enseigne la parole des jeunes?». La parole des adolescents sera au cœur de cette manifestation, placée notamment sous l'égide de la Fondation Children Action, au cours de laquelle alterneront conférences et témoignages.



Profiter du retour de l'enfant pour entamer un dialogue constructif

Autant que pendant la disparition de l'enfant, la fugue doit être prise au sérieux lors de son retour. Il importe alors d'ouvrir un espace de dialogue. Que le jeune puisse exprimer son ressenti et les raisons de son geste; que l'adulte puisse présenter son point de vue, sans jugement. «Nous sommes persuadés qu'une réflexion sur les significations des fugues adolescentes peut aider à améliorer la prise en charge des fugueurs, souligne Clara Balestra, même si une connaissance approfondie du phénomène manque encore en Suisse.»

Réflexion que la Fondation avait d'ailleurs menée en 2012 au cours de sa soirée annuelle, consacrée à chaque fois à une thématique en lien avec l'enfance. Cette année-là, plusieurs spécialistes s'étaient exprimés et les présentations ainsi que la table ronde qui a suivi ont donné lieu à un [compte-rendu, disponible sur le site de la Fondation](#).

En Valais, lorsque l'enfant est retrouvé, si la police estime qu'une prise en charge sociale est nécessaire, elle transmet le dossier à l'Office pour la protection de l'enfant (OPE). Celui-ci détermine les mesures à prendre, telles que soutien familial, placement ou hospitalisation. Si aucune intervention d'urgence n'est nécessaire, l'OPE prend contact séparément avec la famille et l'enfant, pour leur proposer une assistance.

¹ Soirée Sarah Oberson 2012 – «Fugue: rite de passage ou cri d'alarme?», Jean Zermatten et al., novembre 2012.

→ **Plus d'informations sur la fugue de l'enfant**

(compte-rendu de la soirée Sarah Oberson 2012: «Fugue: rite de passage ou cri d'alarme?»)

<http://www.sarahoberson.org/soiree-sarah-oberson-2012,fr,78,pa.html>

→ **Pour des informations sur les problématiques liées à l'enfance et à l'adolescence, consulter le site de Fondation Sarah Oberson**

www.sarahoberson.org

→ **Informations sur le colloque «Le réseau santé-social à l'épreuve de la crise suicidaire chez l'adolescent»**

<http://www.hug-ge.ch/evenement/reseau-sante-social-epreuve-crise-suicidaire-chez?popup=1>

Des chiffres qui inquiètent

La fugue est un phénomène dont on ne connaît pas la véritable ampleur, puisqu'il n'existe aucune statistique nationale à ce sujet et que tous les cas ne sont pas forcément déclarés. Selon une étude réalisée en 2013 par l'Université de Lausanne, portant sur les années 2010 à 2012, dans le **canton de Vaud**:

→ 3296 fugues ont été enregistrées par la Police cantonale vaudoise, avec presque 1100 cas par année, soit trois par jour environ

→ la personne qui fugue est en grande majorité âgée de 13 à 18 ans (89,9%)

→ plus de la moitié des personnes (52,9%) ont fugué une seule fois.

En Valais, durant la même période, 848 fugues d'enfants ont été annoncées aux autorités, soit 282 par année environ.

En France, 30'000 fugues d'adolescents sont déclarées par an; leur nombre réel est estimé à 100'000.

En Suisse, les suicides sont, après les accidents de la route, la deuxième cause de décès parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans.



CONTACTS

Jean Zermatten

Fond. Sarah Oberson
Président du Conseil de fondation
027 205 73 03

Guillaume Grand

Fond. Sarah Oberson
Vice-président du Conseil de fondation
076 421 39 71

Clara Balestra

Fond. Sarah Oberson
Coordinatrice scientifique et administrative
078 728 13 52

03.02.2015 - 17:44

La Fondation Sarah Oberson sensibilise à la fugue des enfants



©sarahoberson.org

La Fondation Sarah Oberson lance en ce début d'année une campagne de sensibilisation sur le thème de «la fugue des enfants». Après «l'enlèvement», l'automne dernier, la fondation met donc en avant un nouvelle problématique chargée en émotion.

Difficile toutefois de connaître la véritable ampleur de ce phénomène de fugue des enfants, puisqu'il n'existe aucune statistique nationale à ce sujet et que tous les cas ne sont pas forcément déclarés. Malgré tout, une étude menée en 2013 par l'Université de Lausanne s'est penchée sur le sujet. Elle montre que près de 300 cas sont recensés chaque année en Valais, soit près de 1 par jour.

GR/C

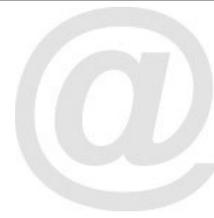
Sons

» Jean Zermatten, président de la Fondation Sarah Oberson

Votre navigateur ne support pas ce player.

Date: 03.02.2015

twitter



twitter/ Organisationsen

Twitter, Inc.
94107 San Francisco

Genre de média: Internet
Type de média: Weblogs, forums en ligne

Lire en ligne

N° de thème: 314.003
N° d'abonnement: 1095870

www.twitter.com

Campagne de sensibilisation - La fugue - Fondation Sarah Oberson sarahoberson.org/campagne-de-se...

03.02.2015 15:14:00



IDE

@info_ide Sion - Valais - Switzerland

Training of professionals about Convention on the Rights of the Child and awareness raising, in order to create a children's rights culture everywhere.

<http://www.childsrights.org>



C'est la première cause de disparition d'enfant dans les pays occidentaux: la fugue. Une problématique en Suisse qui n'est pas répertoriée. «Il n'y a pas de statistiques nationales, par conséquent pas d'études sur le sujet, on ne sait pas le nombre d'enfants qui fuguent par année», se désole Clara Balestra, collaboratrice scientifique à la Fondation Sarah Oberson, qui lance une campagne de sensibilisation dans les écoles valaisannes.

Concernant les motifs des fugues, on a longtemps avancé le côté «rite de passage». Avec des enfants qui «partiraient pour devenir adultes, acquérir une sorte de maturité».

Une explication qui n'est plus guère considérée par des spécialistes penchant plutôt pour le «cri d'alarme»: «Les enfants fuient une situation difficile à gérer, qui les met en porte-à-faux». Les genres d'événements qui peuvent faire passer à l'acte se révèlent ainsi multiples: «Une mauvaise note, un conflit avec les parents, un désintérêt de leur part, voire de la

maltraitance, une rupture avec la copine.»

Savoir être attentif aux changements

Quant aux signes avant-coureurs pouvant alerter les parents, Clara Balestra explique «qu'il faut prendre au sérieux tous les changements d'attitude de l'enfant». Un bon élève qui se retrouverait soudain en échec scolaire, une bonne pâte qui se transformerait en furie agressive, ou encore un petit être très sociable qui d'un jour à l'autre se détacherait de ses copains, ne sortirait plus de la maison.

En cas de fugue de son enfant, le premier réflexe à avoir est de «faire le tour de l'entourage – l'école, les copains» et, sans nouvelles, d'alerter immédiatement la police. «Un enfant qui n'est pas à la maison se trouve de toute façon en situation de risque.»

Au retour de l'enfant, «il est important de se repositionner, de discuter avec lui», de tenter de comprendre les raisons de sa fuite, «sans pour autant tomber dans le



copain-copain». Il s'agira de «garder sa position de parent», et d'être prêt à «remettre en place les normes qui existent à la maison». Clara Balestra cite à ce propos le diagnostic d'Olivier Halfon, chef du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au CHUV, pointant deux tendances à éviter dans ces moments-là: «l'activisme par crainte du vide et la complicité trop proche par peur de l'affrontement».

Clara Balestra estime que les connaissances du mécanisme de la fugue ainsi que les dispositifs pour le gérer mériteraient d'être sérieusement améliorés. «Il faudrait savoir davantage de quoi l'on parle, et que

les autorités commencent à mettre en place ou à améliorer des systèmes pour aider familles et enfants.» Et de citer des «programmes de prévention testés à l'étranger et qui semblent fonctionner, mais qui nécessitent des interventions ne se limitant pas au seul niveau parental». Cependant, les parents ne sont pas complètement livrés à leur sort. Clara Balestra évoque l'usage en Valais: «Quand l'enfant est retrouvé, les policiers lui demandent toujours pourquoi il a fugué. S'ils constatent l'existence d'une situation difficile à la maison ou à l'école, ils informent l'Office de protection de l'enfance (OPE) qui fait alors une recherche.»

Combien sont-ils?

Une des rares études consacrées à la fugue a été réalisée en 2013 par l'UNIL, sur la demande de l'association «Missing Children». Elle s'est basée sur les dossiers de la police cantonale vaudoise entre 2010 et

2012 pour mettre en évidence quelques éléments statistiques.

Il apparaît ainsi que la majorité des enfants rentrent d'eux-mêmes dans les 24 heures.

Qu'en trois ans, 3296 fugues ont été dénombrées dans le canton de Vaud, soit environ trois par

jour. «Ce qui ne veut toutefois pas dire que 3000 enfants ont fugué, les récidives étant nombreuses», note Clara Balestra.

Les 3000 fugues vaudoises ont été le fait de 774 enfants, dont une légère majorité de garçons (52%). 53% des enfants n'ont fait

qu'une fugue, 30% de 2 à 5 fugues, le record, concernant moins de 1% des cas, s'établissant à «plus de 60 fugues». **La moitié des fugeurs avait entre 13 et 15 ans, 39% entre 16 et 18 ans, et 8% entre 10 et 12 ans. Pour en savoir plus**

Site de la Fondation Sarah Oberson: www.sarahoberson.org

«La fugue: de la fuite au retour», publié aux Editions Fondation pour l'Enfance, Paris (disponible en PDF sur www.reaap89.org/doc_rub/1_1318505205.pdf).



Accueil Émissions de A à Z Émissions par dates Direct



Couleurs locales, 09.03.2015, 18h55

VS: la fondation Sarah Oberson lance une campagne de sensibilisation auprès des enfants

La petite Sarah Oberson, 5 ans, a disparu il y a 30 ans à Saxon. L'enquête pour la retrouver n'a jamais abouti.

432

1 3

Ajouter à la playlist

Envoyer

Lien/insérer



VD: le bois du Jorat servira à l'édification du nouveau Parlement du canton de Vaud
01:41



FR: la police de Fribourg serre la vis face aux tags et graffitis
01:50



Le résumé de l'actualité romande
01:47



Jura Bernois: la commune de Tramelan a dit oui à un projet de parc éolien qui...
05:14



NE: le Conseil d'État souhaite fixer les frais d'écolage du Conservatoire en...
02:12



BERNARD COMBY
ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT, VS



MARC ROSSIER
CHEF OFFICE CANTONAL PROTECTION DE L'ENFANCE, VS



GRESA



LUCAS



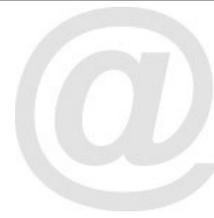
GUILLAUME GRAND
VICE-PRESIDENT FONDATION SARAH OBERSON



JEAN-MARIE BORNET
CHEF INFORMATION POLICE CANTONALE, VS

Date: 10.03.2015

twitter



twitter/ Organisationsen

Twitter, Inc.
94107 San Francisco

Genre de média: Internet
Type de média: Weblogs, forums en ligne

Lire en ligne

N° de thème: 314.003
N° d'abonnement: 1095870

www.twitter.com

**VS: la fondation Sarah Oberson lance une campagne de sensibilis... rts.ch/play/tv/
redire... via @RadioTeleSuisse**

10.03.2015 15:01:32



IDE

@info_ide Sion - Valais - Switzerland

Training of professionals about Convention on the Rights of the Child and awareness raising, in order to create a children's rights culture everywhere.

<http://www.childsrights.org>



Le 12h45, 14.03.2015, 12h45

Le meilleur de la semaine vu par l'équipe de Couleurs locales

149



Ajouter à la playlist

Envoyer

Lien/insérer



Le cyclone Pam s'est abattu sur l'archipel de Vanuatu
01:33

GE: un homme est décédé dans l'incendie d'un appartement à Bernex
01:11

La direction de Tamoil a accepté de répondre à nos questions
01:05

Ski alpin: les dames ont vécu un slalom plutôt laborieux
01:29

Grand Prix de Melbourne: les Mercedes sont encore en pointe
01:30

Les jeunes se désintéressent de



Radio



ÉCOUTE EN DIRECT

> Dernier journal



[Emissions](#) | [Dossiers](#) | [Blogs et forums](#) | [Musique](#) | [Photos](#) | [Radio en vidéo](#) | [Portail audio](#)

[Programmes](#) | [Services](#)

Accueil > Radio > La 1ère > La ligne de cœur > [La ligne de cœur du 06.05.2015](#)

Accueil [La ligne de cœur](#)

Recherche des titres

> C'était quel disque?

En plus

A PROPOS



Stéphane Thiébaud. [Philippe Christin - RTS]

Une ligne de cœur, entre ombre et lumière, pour que celui qui vit dans l'obscurité puisse le partager en pleine lumière et que celui qui est revenu au jour puisse en témoigner. Une ligne de cœur pour que chacun s'accorde la liberté, l'envie de partager à l'orée de la nuit, entre la lumière et l'ombre. Votre ligne de cœur pour ne plus rester seul. Téléphone durant l'émission: 021 653 70 70
SMS: envoyer un SMS débutant par COEUR (ne dépassant pas 154 caractères) au No 939 (20 cts/SMS)

Tweeter 0

Partager 0

La ligne de cœur

Jean-Marc Richard et Stéphane Thiébaud

du lundi au vendredi de 22h00 à 24h00

← Mai 2015

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

Mercredi 6 Mai 2015

Programme musical [\[Afficher\]](#)

Besoins, envies ou désirs? (3/5)

Du lundi 4 mai au vendredi 8 mai, "La Ligne de Cœur" s'interroge sur ces états que l'on nomme besoin, envie ou désir selon les circonstances.

«Le besoin est un sentiment de manque, le désir est une façon de combler ce manque ». Anonyme.

Le besoin a quelque chose d'organique, l'envie se rapproche du désir. Qu'est-ce qui les distingue? Le besoin traduit un manque pouvant se transformer en souffrance s'il n'est pas comblé. Le désir ou l'envie relève plus de la construction, ce n'est pas inné, et répond à des influences culturelles. L'Homme se caractérise par ses besoins comme ses désirs ou ses envies. Mais au fond qu'est-ce qui relève du besoin ou du désir quand on a envie d'avoir un enfant, de consommer plus que de raison du vin ou d'autres substances ou de fuguer? Différents exemples basés sur des témoignages permettront de montrer que ces champs conceptuels s'interpénètrent mais surtout qu'ils façonnent l'existence ou la défont. Si certains, malgré leurs handicap physique ou psychique, désirent un enfant, d'autres ont envie de mourir ou ont besoin de consommer pour exister.

Invité: Jean Zermatten, Directeur de l'Institut international des droits de l'enfants à Sion et vice-président du comité de l'ONU des droits de l'enfant. En 2012, la Fondation Sarah Oberson invite Jean Zermatten pour sa soirée "Fugue: rite de passage ou cri d'alarme". En 2015, bien que les statistiques soient lacunaires en Suisse, trois cas par jour sont enregistrés dans la Canton de Vaud. Quelles raisons peuvent pousser un jeune à fuguer, que peuvent faire les parents, comment aménager le retour à la maison? Des questions qui seront explorés avec notre invité. En janvier 2015, la Fondation Sarah Oberson a lancé une campagne de sensibilisation sur ce thème: "La fugue, un cri d'alarme".

Si ce sujet vous interpelle, n'hésitez pas à nous téléphoner au 021 653 70 70, nous écrire ou nous envoyer un SMS au 939.

En parallèle à ce thème, l'émission reste ouverte à toutes interventions spontanées liées à vos expériences de vie, vos réflexions comme aux témoignages et aux récits de vie.

Sur le même sujet

- Site de l'Institut International des Droits de l'Enfant
- Working Report sur "La fugue: rite de passage ou cri d'alarme" - Fondation Sarah Oberson
- Le communiqué "La fugue, un cri d'alarme" sur le site de Sarah Oberson
- Le Site de la Fondation Sarah Oberson

[\[Réduire -\]](#)